

calendrier Mémo Des Documents à fournir à l'ODG et/ou à l'OIVR

ODG : 04 90 36 11 26 lundi, mardi, jeudi matins - lundi et jeudi après-midi sur RDV - mail : aocbeaumesdevenise@wanadoo.fr - Internet beaumesdevenise-aoc.fr

OIVR : 04 32 80 70 60 - déclarations à télécharger sur www.oivr84.com - INAO référente : Maryse Rossi : 04 90 86 57 15 - Viticulture : 09 70 27 91 86

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
JANVIER																																			
										je me renseigne sur les modalités de plantation pour la campagne suivante																									
FÉVRIER																																			
																																	je renvoie mes fiches de prélèvement de cuves en vue du contrôle interne produits		
MARS																																			
										je vérifie le cahier des charges avant plantation																									
AVRIL																																			
MAI																																			
																																		j'envoie au plus tard ma déclaration de renonciation à produire à l'ODG	
JUIN																																			
																																		Je pense à régler mes cotisations à l'ODG	
JUILLET																																			
AOÛT																																			
																																			j'envoie ma déclaration de stock à l'ODG
SEPTEMBRE																																			
OCTOBRE																																			
NOVEMBRE																																			
DÉCEMBRE																																			

Pour mes mises de vins conditionnés bouteilles ou BIB j'ai 3 jours après la mise pour effectuer ma déclaration auprès de l'OIVR

Pour les transactions vrac, j'envoie le bulletin transaction vrac à l'OIVR 10 à 15 jours ouvrés avant retrait, le vin est bloqué tant que je n'ai pas d'avis de contrôle ou non de l'OIVR

J'envoie ma déclaration de déclassement ou de repli à l'ODG

J'envoie ma déclaration de fin de travaux de plantation ou surgreffage avec copie du bulletin de transport à l'ODG